

On ne naît pas tous libraires...

par Alain Fiévez*

En-dehors du champ éditorial, les années 1980 ont aussi été celles du développement du réseau des sections jeunesse dans les bibliothèques et des librairies spécialisées : l'Association des Librairies Jeunesse naît en 1981, le Prix Sorcières en 1986. Alain Fievez, qui a créé en 1980 la première librairie Jeunesse dans la ville de Tours a exercé les fonctions de Secrétaire, puis Président de cette association. Il rembobine pour nous le film de ses souvenirs de libraire passionnément engagé.

On le devient et l'on arrive avec ses valises chargées de multiples expériences passées, guidé par quelques objectifs clairs mais ignorant souvent les reliefs de l'environnement.

1967 - 1979 : promenade existentielle

Un parcours universitaire en droit public, économie, science politique, sémiologie, travaillant sur une thèse de science politique consacrée aux « Partis de gauche français et le sport », un regard critique sur l'éducation, la compétition, les rapports adultes-enfants. En parallèle, je m'initie à la recherche avec un professeur spécialisé dans la critique de la notion de décision administrative et politique. Chercheur contractuel au Centre d'étude des Parlements – (Paris I), à l'Université Dauphine, avec une fonction d'assistant sans le statut – Raymond Barre, alors Premier ministre réduit les recrutements à l'Université. Août 1979, des amis d'amis, lors d'une randonnée dans les Alpes, me parlent d'une librairie jeunesse dans le 15^e arrondissement de Paris qui organise de multiples rencontres avec des auteurs, illustrateurs, éditeurs : « Lecture Buissonnière », dirigée par Cécile Alvergnat.

*Alain Fiévez : Secrétaire national de l'A.L.S.J. de 1981 à 1999. Président de l'A.L.S.J. de 1999 à 2004.



La boutique Fauchon de l'époque (1980)



Une activité commerciale accompagnée d'une pratique culturelle forte. Je ne connais rien au métier de libraire, rien à la littérature de jeunesse, mais tout s'apprend.

Tout ne se joue donc pas avant 6 ans puisque j'en avais 33 !

Sur les conseils d'une documentaliste du *Nouvel Observateur*, je contacte La Joie par les Livres où je rencontre Évelyne Cévin, j'achète les trois brochures de sélection récemment publiées, consacrées aux documentaires, aux albums, aux romans et contes. Cela constituera la base « éclairée » de mon premier stock. Acquisition du *Guide de littérature de jeunesse* de Marc Soriano et du *Métier de Libraire* publié par l'ASFODELP (ASsociation de FORMation De l'Édition, du Livre et de la Papeterie)

Habitant Vanves (92) je visite quatre librairies spécialisées : « Lecture buissonnière » (Paris 15^e), « Jacadi » (Paris 5^e), « Les Cousins d'Alice » (Paris 14^e), « Chantelivre » (Paris 6^e). Ces découvertes, assorties d'entretiens, me permettront de définir des critères d'espace, de fonctionnement, de présentation de ma future librairie.

Pour le lieu, je souhaite une ville universitaire, avec un secteur tertiaire développé, sans librairie jeunesse, pas trop au sud de la Loire (ma femme, jeune enseignante, ne peut être nommée à Nice !). Étude de marché pifométrique : je fais une enquête téléphonique auprès des Chambres de Commerce sur l'existence de rayons Jeunesse sérieux en librairies générales, auprès du Syndicat Départemental des Instituteurs pour connaître leur taux de satisfaction d'acheteurs. La ville de Tours sera choisie dès octobre 1979. L'emplacement : une boutique



Alain Fiévez dans sa librairie

Fauchon, agrandie pour disposer de 75 m² d'espace de vente, auquel s'ajoute 130 m² de réserve, plus les caves, dans un immeuble du XV^e siècle situé dans une rue centrale aux commerces variés. Mon slogan : « Ne pas être une maison de poupées pour gens cultivés ».

Un nom : **Libr'enfant**, mélange de « Librairie » (la vente de livres représentera toujours 97 % du C.A.), « Liberté » – en précisant que ma fonction consiste à accroître les richesses culturelles de l'enfant pour lui permettre de construire sa liberté ultérieure, et clin d'œil à *Libres enfants de Summerhill* d'A.S Neil, publié chez Maspero en 1972, que j'avais apprécié ; et de « Enfant » au singulier parce que chacun est unique.

Le 4 mars 1980 **L'aventure commence**

Le lieu permettra aux parents avec landau et poussette de pénétrer facilement dans la librairie. Les livres sont à la hau-

teur des enfants, avec autorisation de les toucher et possibilité de s'asseoir par terre ou sur des coussins pour lire. Des pratiques nouvelles qui choqueront les autres libraires de la ville quand les enfants voudront les exporter.

Un stock important, diversifié (travail en flux détendu !), qualitatif, avec mise en valeur de certains titres : une niche, près de l'entrée, consacrée à Harlin Quist, les livres présentés de face ; les albums du Sourire qui mord posés à plat – une visite de Peter Alfaenger des Éditions Le Chat, me vaudra quelques propos aigres-doux. C'était le mécontentement d'un autre jeune éditeur dont les livres ne bénéficiaient pas de la même valorisation visuelle ; un bac contenant des albums de L'École des loisirs également près de l'entrée ; une présentation des publications Freinet (*BTJ, BT, BT2*) et de Summerhill pour marquer ma conception de l'apprentissage des connaissances.

Pas de publications Walt Disney, pas de *Martine*, pas de *Oui-Oui*, pas de *Club des Cinq...* tout en expliquant que je peux les commander, bien entendu. Je préfère inciter les enfants à la découverte d'autres plaisirs, même si personne n'est jamais mort pour avoir lu tel ou tel ouvrage et que les plus sévères critiques de livres pour enfants ont souvent eu une jeunesse bercée par ces livres-là !

Alors qu'un soir d'octobre 1979, chez des amis tourangeaux, j'établissais un tableau comparatif des emplacements commerciaux visités, je me souviens avoir vu l'affiche dessinée par Yvan Pommaux pour la Quinzaine du Livre Jeunesse organisée par la Fédération des Œuvres Laïques d'Indre et Loire. J'ignorais (jusqu'à l'ouverture de la librairie) tout de cette action sur le département. Cette promotion de la littérature jeunesse représentera bientôt 20 % de mon C.A. – La rationalité économique du créateur d'entreprise est loin d'être parfaite ! Depuis 1971 déjà, un comité de lecture sélectionnait quelques centaines de nouveautés, des libraires fournissaient les livres en dépôt. Des militants (enseignants, parents d'élèves, bibliothécaires) organisaient des expos-ventes (90 en 1979). Des auteurs, des illustrateurs, des éditeurs, des critiques de livres participaient à des rencontres publiques ou intervenaient dans des classes. Bref, mon arrivée en 1980 pouvait bénéficier d'un réseau efficace et compétent sur tout le département d'Indre-et-Loire.

Ma librairie a été un lieu de rencontre des militants et des professionnels de l'enfance. J'ai toujours préféré qu'enseignants et bibliothécaires s'y rendent pour disposer d'un choix conséquent de titres (en aménageant les horaires et

l'accueil) plutôt que de leur apporter sur un plateau quelques miettes de littérature pour la jeunesse. Mais J'étais toujours prêt à sortir pour parler de l'enfance, des parents et des livres...

Dès la seconde année d'exercice, les ventes aux collectivités (structures de la petite enfance, écoles maternelles, élémentaires, collèges avec des documentalistes compétents, bibliothèques) approchaient 50 % du chiffre d'affaire. Ce qui restera stable par la suite.

Dans l'environnement politique, syndical et économique de l'époque, des éléments positifs sont vite apparus :

- Après le libéralisme sauvage des prix, suite à la Loi Monory appliquée à partir du 1^{er} juillet 1979, la Loi Lang du 10 août 1981, opérationnelle au 1^{er} janvier 1982, allait nous permettre de réguler la concurrence vis-à-vis de la clientèle individuelle.

- En mai 1981 se tient la première rencontre des libraires spécialisés jeunesse à Paris, à l'initiative de Jean-François et Sylvie Sourdis d'Avignon et l'Association des Librairies Spécialisées Jeunesse est créée, un support formidable d'échanges entre libraires, d'amélioration de notre connaissance du monde éditorial et, surtout, une structure de négociation commerciale précieuse, par exemple lors de « l'affaire Perrin ». L'A.L.S.J. publie, en novembre 1985 et 1986, un catalogue de sélection de titres. L'éditeur Perrin demande à avoir une publicité dans le catalogue de 1987 pour le livre *Alain Decaux raconte l'Histoire de France aux enfants*. Il se heurte à un refus de l'A.L.S.J., car Les Presses de la Cité, dont cet éditeur fait partie, nous

renvoie sans cesse, depuis plusieurs années, du niveau national au niveau régional, en bloquant les remises entre 25 % et 31 % – pour Pocket, Nathan, Le Lombard, ou G.P.. Pression de Perrin sur son groupe, négociation avec un directeur commercial – ancien libraire – et, le 1^{er} août 1987, chaque Directeur Régional informe les libraires jeunesse de son secteur qu'ils bénéficieront dorénavant d'une remise de 37 % sur tous les éditeurs du groupe des Presses de la Cité. Une belle victoire !



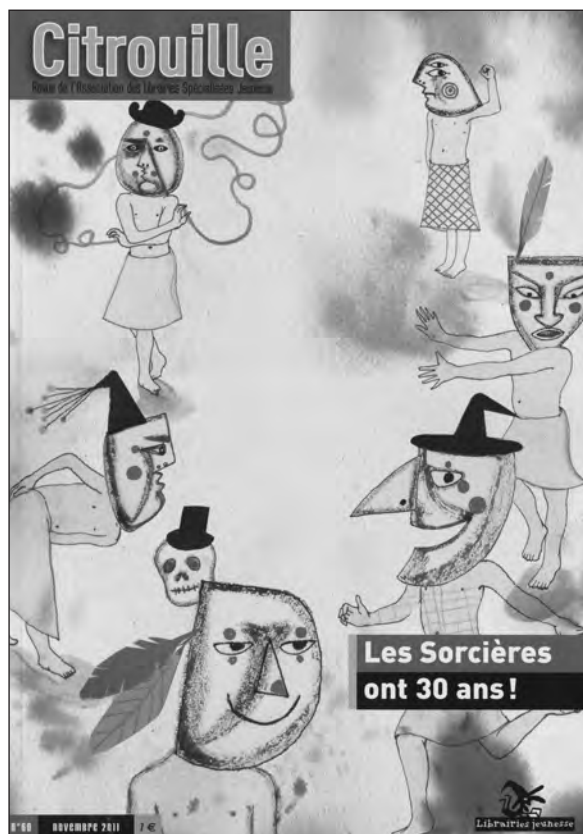
Devanture de Libr'enfant (1993)

Mais des éléments d'incertitude demeurent :

Il n'y a pas de limitation pour les remises aux collectivités : les grossistes, les grosses structures de librairie ratissent les marchés publics des grandes bibliothèques. Il faudra attendre 2003 pour voir se réaliser le vœu de la plupart des libraires. Les remises commerciales sur les ventes aux collectivités seront de 9 % maximum, plus un reversement de 6 % aux auteurs. À Tours, la FNAC est annoncée pour 1990, en centre ville : quelle sera la force concurrentielle de ce magasin par rapport à Libr'enfant ?

L'aventure initiée en 1980 sera durable et viable puisque la première salariée, embauchée pour un contrat à durée indéterminée le 15 octobre 1985, Hélène Duteil, reprendra Libr'enfant, avec une collègue, le 31 juillet 2008, et que celle-ci poursuit toujours ses activités.

Grâce à l'Association des Libraires Jeunesse j'ai pu prendre conscience que mon parcours avait été celui de bien d'autres, que mes partis pris originaux s'inscrivaient dans une histoire collective. Et j'ai eu la chance de vivre vingt-huit années de bonheur professionnel comme libraire jeunesse.



Citrouille, n°60, novembre 2011